

Si vous ne voyez pas ce message correctement, [consultez-le en ligne](#).



L'actualité de la Fédération Départementale
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
N°22- Février 2025

INFO FDC35

J'Aime La Nature Propre édition 2025

J'❤️ LA NATURE PROPRE Faites la chasse aux déchets !
8-15-16 Mars 2025

#JLNP

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OFB
FFCO
FRP
GESTES PROPRES
Bikers
NaturaBuy

Pour la seconde fois, la @fdc_35 organise l'opération "J'aime la NaturePropre" qui se déroulera le **8,15 et 16 mars 2025**.

Vous trouverez ci-dessous les communes partenaires ainsi que les lieux de rendez-vous avec l'horaire.

Le but de ces journées est de lutter contre les dépôts sauvages de #déchets qui impactent durablement le territoire et les #écosystèmes, grâce à la mobilisation de tous les usagers de la #nature.

La référente fédérale : Maëva GEORGEAULT 06.33.60.91.33

Saint-Briac-sur-Mer
RDV : 9h30 le 15 mars
Parking du pont de Lancieux

La Ville-Es-Nonais et St-Suliac
RDV : 15 h le 15 mars
Salle des associations de la Ville es Nonais

Saint-Jouan-des-Guérets
RDV : 9h le 8 mars
Parking du Vallion

Mézières-sur-Couesnon
RDV : 9h 30 le 15 mars
Parking de la salle des fêtes

La Chapelle-Chaussée
RDV : 10h le 15 mars
Place de la mairie

La Chapelle-Erbrée
RDV : 9h30 le 16 mars
2, rue du Bourg Neuf

Talensac
RDV : 8h30 le 15 mars
Salle Judicael



0 10 20 km
FDC 35 - Février 2024

Où ?	RDV ?	Heure ?
La Chapelle-Erbrée	2, Rue du Bourg neuf	9h30 le 16 mars
Mézières-sur-Couesnon	Parking de la Salle des fêtes	9h30 le 15 mars
Talensac	Salle Judicaël	8h30 le 15 mars
La Chapelle-Chaussée	Place de la Mairie	10h le 15 mars
La Ville-és-Nonais	Salle des associations	15h le 15 mars
Saint-Jouan-des-Guérets	Parking du Vallion	9h le 8 mars
St-Briac-sur-Mer	Parking du Pont de Lancieux	9h 30 le 15 mars

Evènement

En savoir plus

Contact référente

**Assemblée Générale : rendez-vous le 5 avril 2025 8h30
au Sabot d'Or à Saint Gilles**



Temps fort puisqu'il s'agit de vous dresser les différents bilans de notre activité et vous présenter les orientations, qui définissent le cadre de l'exercice de notre loisir pour la saison à venir, voire les prochaines.

**Pensez d'ores et déjà à bien retourner vos
timbres votes à la FDC 35 !**

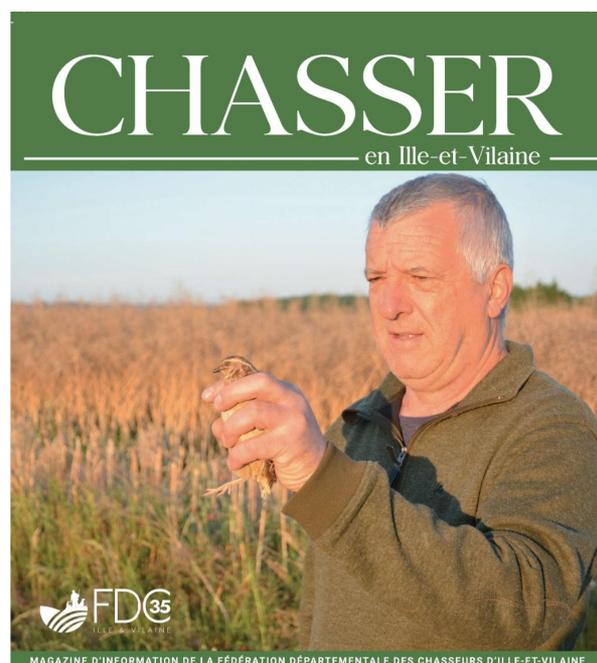
Date limite de retour : 15 mars 2025

La prochaine Assemblée Générale est prévue le **05 avril 2025 au Sabot d'Or à Saint Gilles à 8h30.**

- **RAPPEL : chaque personne ayant apposé son timbre doit signer en face.**
- Personne ne peut signer à votre place sinon le timbre ne sera pas comptabilisé.
- Par manque de signature le vote ne sera pas comptabilisé non plus.

Documents consultatifs (disponibles après le 10 mars)

Arrêt de la revue Fédérale : Chasser en Ille et Vilaine



75
Numér
Août 2024

**Les opérations
de baguage
de Caille des blés**

**Votre Agenda
Ouverture/Fermeture
2024-2025 - page 9**

Chers adhérents,

Dans le cadre de notre transition vers une gestion plus moderne et afin de répondre à des impératifs économiques, nous avons pris la décision de cesser la publication de la revue fédérale papier.

Ce choix s'inscrit dans notre volonté de favoriser la numérisation progressive de nos supports de communication.

Soyez assurés que toutes les informations habituellement diffusées dans la revue seront désormais disponibles sur nos réseaux sociaux, notre site web, ou envoyées directement par mailing.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons disponibles pour toute question.

Je souhaite avoir des informations

Fermeture du pigeon ramier et de la bécasse des bois : 20 février 2025
RAPPEL : retour du carnet bécasse



**FERMETURE DE LA
BÉCASSE DES BOIS**
20 FÉVRIER 2025

**FERMETURE
PIGEON
RAMIER
ET BÉCASSE
DES BOIS**

20 FÉVRIER 2025



NE PAS OUBLIER !

Pensez à retourner votre carnet de prélèvement à la FDC dans les meilleurs délais afin de permettre son enregistrement.

Dépot à l'accueil de la FDC ou dans la boîte aux lettres.
Même en l'absence de prélèvement, le retour du carnet est obligatoire.

Comme indiqué dans l'arrêté général 2024-2025 :

"[...] la tenue à jour du carnet à chacun des prélèvements et la restitution de celui-ci à la FDC **avant le 15 mars 2025**, sont obligatoires [...]"

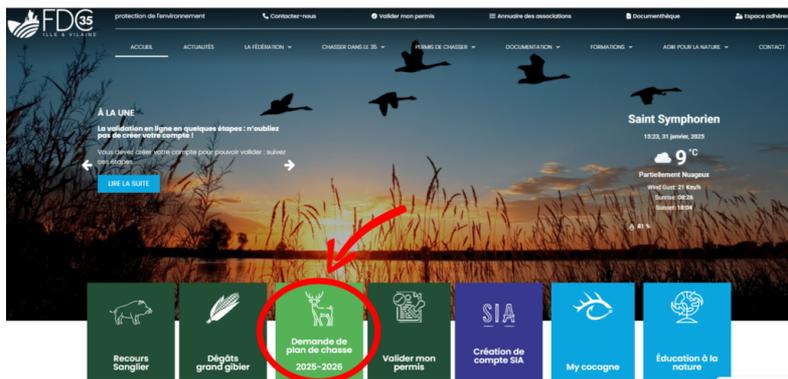


Si vous utilisez l'application "ChassAdapt" via votre téléphone, alors aucune formalité, tout s'enregistre automatiquement.



En savoir plus

Demande de plan de chasse 2025-2026 (uniquement pour les adhérents territoriaux)



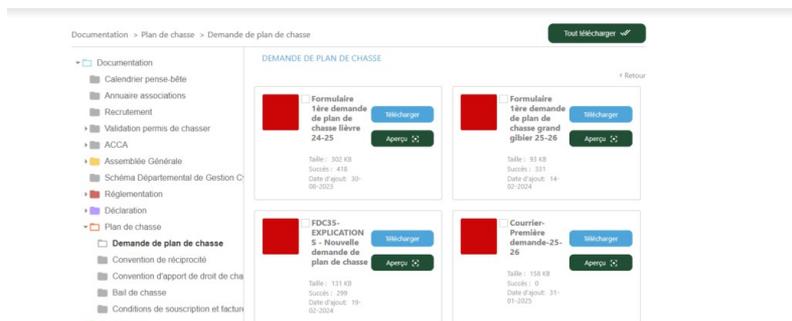
Uniquement pour les territoires déjà référencés à la FDC 35

Votre déclaration est modifiable jusqu'au **10 mars 2025**.

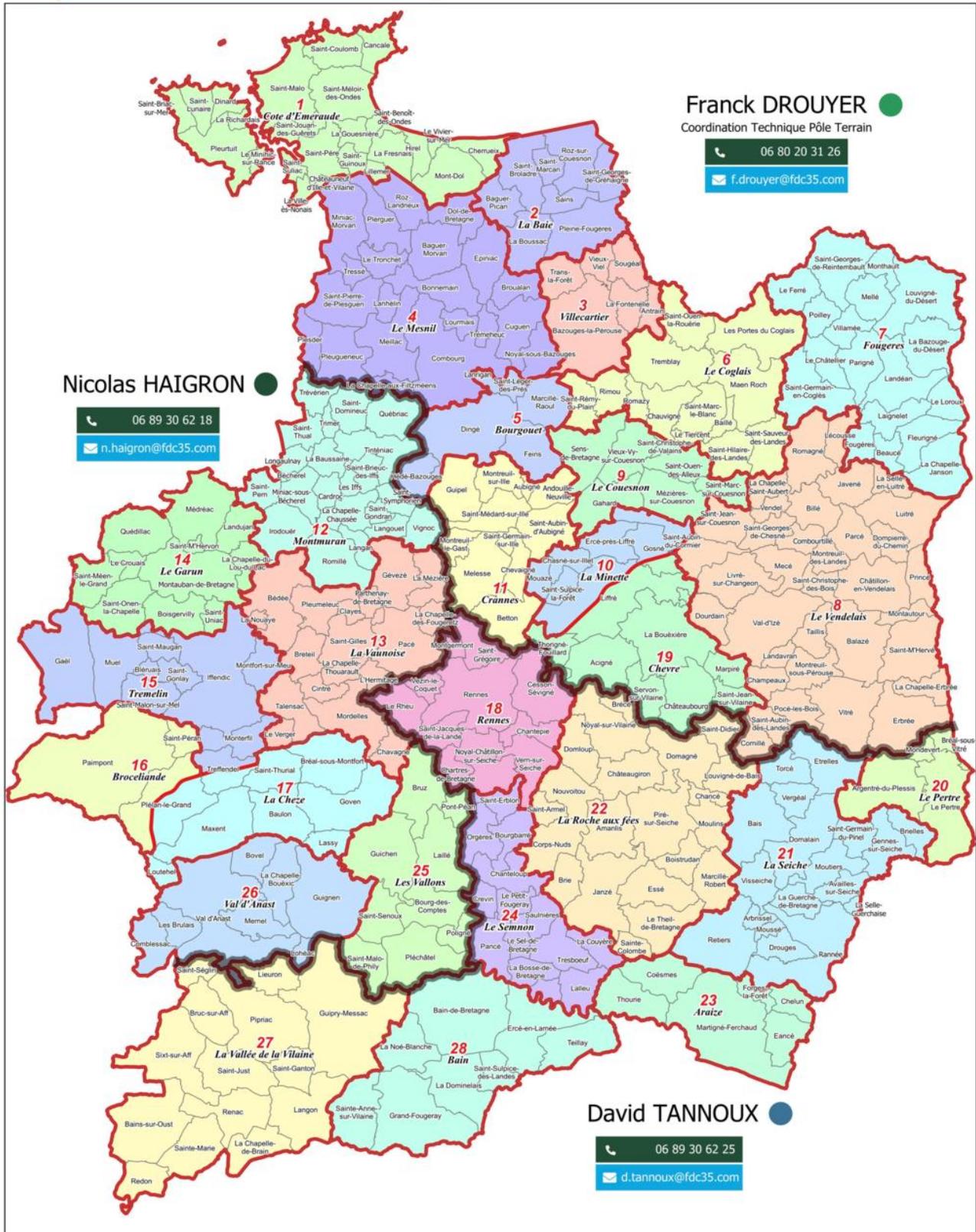
Je fais ma demande en ligne

Pour les **nouveaux demandeurs**, vous pouvez retrouver tous les documents nécessaires sur notre site internet :
DOCUMENTHEQUE / DOCUMENTATION / PLAN DE CHASSE / DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Je consulte les documents



Pour toute demande ou rendez-vous, merci de vous adresser auprès de votre technicien de secteur en cliquant sur le bouton correspondant (sous la carte).



Franck DROUYER ●
 Coordination Technique Pôle Terrain
 06 80 20 31 26
f.drouyer@fdc35.com

Nicolas HAIGRON ●
 06 89 30 62 18
n.haigron@fdc35.com

David TANNOUX ●
 06 89 30 62 25
d.tannoux@fdc35.com

Service Technique FDC 35
 Septembre 2023





David TANNOUX
06 89 30 62 25

Unités de gestion 18, 20,
21,22, 23, 24, 27 et 28

**Je contacte mon
réfèrent par mail**



Nicolas HAIGRON
06 89 30 62 18

Unités de gestion 12, 13,
14,15, 16, 17, 25 et 26

**Je contacte mon
réfèrent par mail**

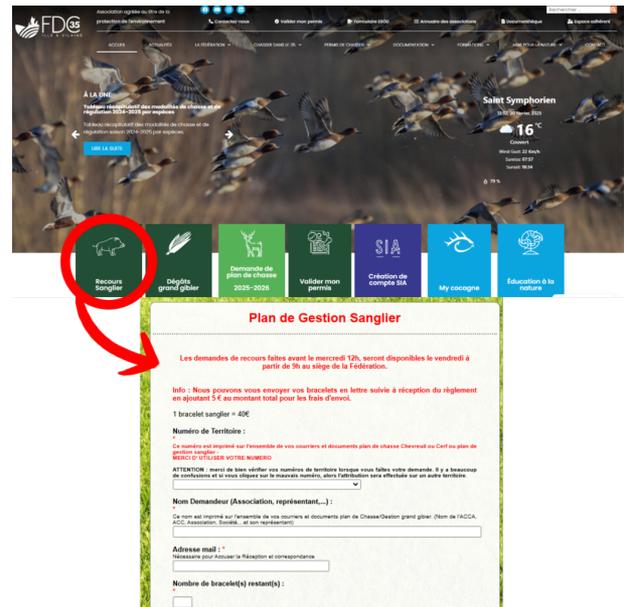


Franck DROUYER
06 80 20 31 26

Unités de gestion 1, 2, 3,
4,5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 19

**Je contacte mon
réfèrent par mail**

Information prélèvements et recours sanglier



Information prélèvements au 25 février 2025 :

Aujourd'hui **6060 prélevés** dont 1167 de
moins de 25 kg

Année N-1 (2024) à la même date 5432
prélevés

Soit un taux de prélèvement de + 12% par
rapport à 2024 à la même date.

Demande de recours sanglier 2024-2025

**Votre demande doit être faite avant le
mercredi 12h pour être disponible le
vendredi suivant à partir de 9h.**

Les recours (demande de bracelets
supplémentaires) peuvent être réalisés
jusqu'au mercredi 26 mars 2025 à 12h.

Je demande un recours sanglier

RAPPEL : Pour bénéficier d'un échange de bracelets lors de vos attributions 2025-2026,
vous devez avoir restitué TOUS les bracelets non utilisés avec les cartes T avant le
15 avril 2025 dernier délai.

Retour possible :

- À l'Assemblée Générale du 5 avril 2025
- Par courrier
- À l'accueil de la FDC35.

Rappel : mutualisation des bracelets sanglier



LA MUTUALISATION DU BRACELET SANGLIER

21/02/2025

Comment et dans quelles conditions peut on "prêter" des bracelets sanglier ?

CONDITION

Être détenteur d'un plan de gestion / attribution sanglier à la FDC 35

COMMENT PROCÉDER ?

- Des bracelets pourront être mutualisés entre **territoires qui se touchent**.
- Un accord est trouvé entre les chasseurs, sans passer par la FDC 35.

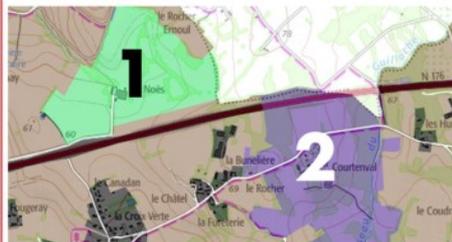


RAPPEL

Avant tout déplacement, tous les animaux prélevés devront être munis d'un bracelet de marquage.

CAS CONCRETS

1. Je ne peux pas mutualiser mes bracelets dans cette situation :



Le territoire n°1 représenté sur la carte **ne peut pas** mutualiser ses bracelets sanglier avec le territoire n°2 car ils **ne sont pas contigus**.

2. Je peux mutualiser mes bracelets dans cette situation :



Le territoire n°1 représenté sur la carte peut mutualiser ses bracelets sanglier avec les territoires n°2 et n°3 et inversement car ils sont **limitrophes**.

COMMENT REMPLIR LA CARTE T SUITE À LA MUTUALISATION ?

CARTE DE PRELEVEMENT		TERRITOIRE N°1	
2024-2025		N° BRACELET :	
Date de Prélèvement :	/ / 20	Sexe : Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/>	Présence de foetus <input type="checkbox"/>
Poids de l'animal pleip :	kg	Commune de mutualisation : NOM DU TERRITOIRE DE LA PERSONNE QUI A PRÉLEVÉ	
Mode de tir :	Battue <input type="checkbox"/> Affût/Approche <input type="checkbox"/> Courre <input type="checkbox"/>	Nombre d'animaux vus lors de la battue :	
Plaine/Haie <input type="checkbox"/> Petit bois/bosquet <input type="checkbox"/> Bois d'un seul tenant > 20ha <input type="checkbox"/> Bois >100ha <input type="checkbox"/> Réserve ACCA <input type="checkbox"/>	Nombre de chasseurs lors de la battue :		
PRATIQUE DE L'EXAMEN INITIAL : OUI : <input type="checkbox"/> NON : <input type="checkbox"/>	ANALYSE TRICHINE : OUI : <input type="checkbox"/> NON : <input type="checkbox"/>		
RAPPEL : RETOUR OBLIGATOIRE DE CETTE CARTE DANS LES 48 HEURES - INFRACTION DE 3ème Catégorie (68 à 450 €)			

Celui qui a prélevé le sanglier remplit la carte T et indique son nom de territoire dans la case "commune de mutualisation" (**territoire°2**).

Territoire°1 :
celui qui prête le bracelet et la carte T

NOUVEAU ! Formation piégeage sanglier : 17 mars 2025

La formation "**Piégeage du sanglier**" vient s'ajouter aux nombreuses formations proposées par la FDC 35.

En effet suite au classement ESOD du sanglier en Ille-et-Vilaine, nous vous proposons de suivre la formation piégeage sanglier, disponible sous réserve d'avoir déjà suivi la formation « piégeage ».

Si vous souhaitez y participer, veuillez remplir le formulaire que vous retrouvez en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Formulaire à nous retourner complété et signé accompagné d'un règlement par chèque à l'ordre de la FDC 35
(encaissement fait après formation réalisée).

[Je m'inscris](#)

Au programme, un point de situation sur l'espèce du sanglier, ainsi que la réglementation spécifique au piégeage du sanglier et les techniques de mise en place.

La formation se déroulera le **17 mars 2025**, pour une durée de 3 heures (horaire non défini).



Formation venaison / examen initial : encore des places disponibles !



Les chasseurs désirant être formés à l'examen initial du gibier doivent suivre une formation d'une journée dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine.

Elle est obligatoire pour les chasseurs qui commercialisent leur gibier ou qui le cèdent pour un repas de chasse ou associatif.

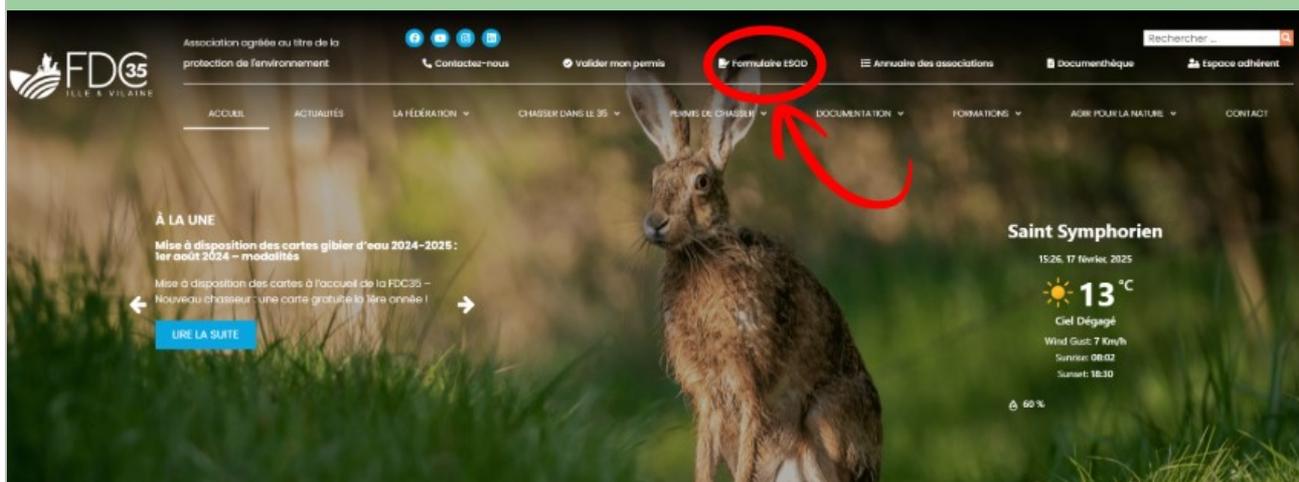
Cette formation sera dispensée au Laboratoire d'analyse LABOCEA à Fougères et sera constituée d'une demi-journée théorique (matin) et une demi-journée pratique (après-midi) avec la présence d'un technicien du laboratoire.

Prochaine dates : 13, 21, 31 mars et 24 avril 2025.

[Je m'inscris](#)

[Contact formateur](#)

Le formulaire de demande ESOD est en ligne !



Le formulaire d'autorisation de tirs **d'Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)** est désormais disponible !

N'hésitez pas à faire votre demande.

Rappel : si vous n'avez pas de retour de la DDTM dans les 48h, alors votre demande est validée.

[Je remplis le formulaire](#)

INFO TECHNIQUES

Les opérations de reprises lièvres en collaboration avec l'OFB (Office Français de la Biodiversité)

Avec l'aide de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine, les agents de la Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique de l'OFB ont pu procéder à une opération de **captures de lièvres** d'Europe sur la commune déléguée de Chaumeré les **28 et 29 janvier dernier**.

Ces captures se font dans le cadre du projet de **recherche IPARI sur l'impact du paysage agricole** sur les relations interspécifiques, et permettent **d'équiper des hases de collier GPS afin d'étudier la sélection d'habitat pour les sites de mise-bas**, et ainsi identifier des facteurs de mortalité pour les levrauts.

C'est la 4e année qu'une opération conjointe entre les 2 établissements a lieu. Environ **350 bénévoles** étaient présents sur les 2 jours, en plus des agents de l'OFB et des techniciens de la FDC 35. Malgré des conditions météorologiques difficiles, **10 femelles ont pu être équipées de colliers GPS, sur un objectif de 15 hases**.

📅 Une autre session de capture aura lieu le **mercredi 26 février** pour compléter le nombre de femelles équipées.



Contact - Mr SOUCHAY OFB

Les opérations de baguage de caille des blés 2025

Coturnix coturnix

La caille des blés est un oiseau discret, de petite taille, difficile à observer et dont la présence est trahie, au crépuscule ou à l'aube, par le chant du mâle au printemps ou en été, dont l'onomatopée est déclinée en « paie tes dettes » ou « p'us d'tabac », strophe répétée plusieurs fois. Parmi les phasianidés européens, c'est la seule espèce migratrice. [...]

Source : réseaux baguage caille des blés

[Lire l'article complet](#)



MIRADOR DE BATTUE

Bientôt disponible à la FDC 35

Caractéristiques :

- Pin traité classe IV
- Hauteur du plancher : 1,50 m
- Hauteur du garde-corps : 1 m

Fourni avec visserie complète et plan de montage.

75 € l'unité

Vous êtes intéressé ?



N'hésitez pas à faire une pré-commande auprès de Franck DROUYER au :

06.80.20.31.26 ou f.drouyer@fdc35.com



Je précommande

INFO EVENEMENTS

Animation Marais Noir de Saint Coulban : "venez découvrir le spectacle du marais au crépuscule"

FDC35
ILLE & VILAINE

Découvertes hivernales du
Marais Noir de Saint Coulban

*"Venez admirer le spectacle
du marais au crépuscule"*

SAMEDI 8 MARS
18h30-20h

Au programme :

- ↳ Exploration du Marais
- ↳ Comprendre la migration des canards
- ↳ Rôle essentiel du marais dans leur alimentation

✨ Puis, vivez l'émotion d'une passée !

Assistez au spectacle du déplacement
des oiseaux au coucher du soleil
vers leur zone de gagnage*

Animation gratuite

Inscription obligatoire par mail :
m.georgeault@fdc35.com

Animé par
Maëva Georgeault

Nombre de places limitées

* Zone de nourrissage la nuit

Boulienne - 35430 St Père Marc en Poulet

Venez participer aux découvertes hivernales du Marais Noir de Saint Coulban !

"Venez admirer le spectacle du marais au crépuscule"

📅 Samedi 8 mars 2025 : de 18h30 à 20h

Inscription obligatoire par mail : m.georgeault@fdc35.com - 06 33 60 91 33

GRATUIT.

📍 Boulienne 35430 St Père Marc en Poulet.

Je m'inscris

En savoir plus

Salon de la chasse du 28 au 31 mars 2025





Nous vous donnons rendez-vous du 28 au 31 mars 2025 pour vivre une aventure cynégétique unique au @Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage !

Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour passer du rêve à la réalité et déjà préparer la saison à venir.

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage c'est avant tout un lieu de rencontre et de partage autour d'une passion commune... la chasse dans toutes ses dimensions.

Dans une tente géante chauffée plus grande que 3 terrains de football, ce sont quelques 400 exposants qui vous attendent. Marques mythiques, nouveautés, grands classiques et occasions, voyages, les possibilités sont sans limite !

Des stands de chasse à perte de vue, une ambiance incroyable, la chasse telle que nous l'aimons, c'est ce que vous découvrirez en arpentant les allées du Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Alors rendez-vous au Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage pour célébrer notre passion, notre culture et notre mode de vie !

[En savoir plus](#)

EVENEMENTS

AGENDA EVENEMENTS

MAR	14 mars - 16 mars
14	J'Aime La Nature Propre 2025
MAR	28 mars - 31 mars
28	Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage
AVR	0900 - 1400
5	Assemblée Générale de la FDC 35
Voir le calendrier	

Retrouvez tous nos événements dans l'agenda sur fdc35.com



AGENDA

Idée recette



N O

T E



NEMROD
Le sauvage français

Source : Nemrod.co

Tajine de Chevreuil aux amandes et abricots secs

NOUVELLE RECETTE



NEMROD
Le sauvage français

Tajine de Chevreuil aux amandes et abricots secs

4 personnes - Préparation: 15 minutes / cuisson: 45 minutes



- 500g de civet de chevreuil
- 2 oignons
- 2 cuillères à soupe de miel liquide
- 150g d'abricots secs
- 100g d'amandes
- Une cuillère à café de cannelle
- Une cuillère à café de cumin
- Huile d'olive
- Feuilles de coriandre
- Sel et poivre

PRÉPARATION :

Étape 1 : Épluchez et émincez les oignons. Faites-les revenir dans une cocotte avec l'huile d'olive.

Étape 2 : Ajoutez la viande, faites-la dorer un peu et ajoutez le miel liquide, les abricots, les amandes, la cannelle et le cumin. Salez et poivrez.

Étape 3 : Mélangez puis mouillez avec 20 cl d'eau. Couvrez et laissez mijoter 45 min en ajoutant un peu si besoin en cours de cuisson.

Étape 4 : Servez décoré de coriandre fraîche ciselée.

C'est prêt, régalez-vous !



FDG
35
TOUTES LES SAISONNÈRES

[Je consulte la recette](#)

Retrouvez toute l'actualité sur notre



Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

Lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20

fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !



© 2024 FDC35. All right reserved. Tous droits réservés
Newsletter réalisée par la FDC35 / C.AUBRY -
Image(s) vidéo(s) utilisée(s) sous licence FDC35- stock.adobe.com



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)